



Ville de Vevey  
**Conseil d'établissement**  
 Rue du Panorama 17  
 1800 Vevey

## PROCES-VERBAL

**de la séance du 23 septembre 2024, 19h00,  
 Collège Jean Kratzer - Salle 1.16 (1<sup>er</sup> étage), Vevey**

**Vice-présidente :** Mme Berrocal Sabrina

**Présent-e-s :**

Mme Akedjro	Halima
Mme Bonafonte	Sabine
Mme Fawer	Manon
Mme Ferrari	Patricia
Mme Kaeser Meleder	Daphné
M. Méan	Ambroise
Mme Pagano	Samantha
Mme Rivier	Delphine
Mme Römer	Karine
Mme Saille Roller	Bénédicte
Mme Schaeli	Ochelio
M. Waser	Jonathan

**Excusé-e-s :**

M. Christen	Jérôme
Mme Diaz	Tania
Mme Roy	Nathalie
M. Vizio	Stéphane
Mme Wider-Nicoulaz	Myriam
Mme Willommet	Laurie

### Ordre du jour

#### 1. Liste de présence

Tel qu'annoncé en juin dernier, Mme Willommet est retenue par des obligations municipales.

Mme Berrocal ouvre dès lors la séance et prie les membres de signer la liste de présence.

Mme Saille présente Mme Samantha Pagano, enseignante et représentante du Quart professionnel. Les membres du CETV se présentent également à tour de rôle.

#### 2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé.

#### 3. Validation du procès-verbal du 3 juin 2024

Le procès-verbal de la précédente séance est accepté sans remarque.

Pour répondre à des questions posées lors de la précédente séance, Mme Fawer précise que l'accueil parascolaire n'est pas facturé aux parents lorsque les enfants participent à la fête des écoles. En revanche, lors du congé de la Saint-Martin, la prestation d'accueil parascolaire supplémentaire est facturée aux parents.

Mme Saillely demande que le congé de la Saint-Martin 2024 soit confirmé. Mme Pilet mentionne que les deux demi-journées de congés pour l'année en cours avaient été décidées précédemment. Après vérification dans les précédents procès-verbaux, M. Méan confirme que ce point avait été traité lors de la séance du 22 janvier 2024. **Les congés ci-après avaient été accordés à l'unanimité :**

- **Vendredi 28 juin 2024, veille des vacances scolaires d'été ;**
- **Mardi 12 novembre 2024 à l'occasion de la foire de la Saint-Martin.**

Les congés de 2025 seront votés ultérieurement.

#### **4. Informations du Service de la famille, de l'éducation et du sport**

Mme Fawer communique les informations suivantes :

- Les préaux scolaires des collèges de la Veveyse et des Crosets feront l'objet de demandes de crédits d'ouvrage dans le courant de l'automne 2024 ;
- Les fresques réalisées par la Fondation Paint a Smile aux collèges de la Part-Dieu et des Moulins seront inaugurées les 3 et 7 octobre 2024 en présence des parents, des enseignants, de la Direction de l'Etablissement primaire ainsi que des membres de la Municipalité ;
- La location d'un chalet aux Mosses permet d'accueillir les classes durant les travaux à La Cheneau. Une animatrice a été engagée afin de développer les activités en lien avec la nature pour les écoliers ;
- Le nombre de places a été réduit en nurserie à la Barcarolle pour des questions de sécurité en raison de la vétusté et de la configuration des locaux ;
- Un nouveau jardin d'enfants sera créé dans les locaux de La Jouerie. Le Jardin de Gilamont ouvrira ses portes durant l'hiver 2025 ;
- La gratuité de la piscine pour les parents accompagnant des enfants de moins de 6 ans a été reconduite durant l'été 2024 ;
- Une délégation de la Ville de Vevey a participé aux Jeux internationaux des écoliers qui se sont déroulés au Mexique du 12 au 21 juillet 2024 ;
- La patinoire sera installée cet hiver au bas de la place du Marché ;
- Un nouveau skatepark est prévu en 2025 à côté de Manor.

L'organisation du Service de la famille, de l'éducation a été repensée et remaniée :

- Mme Melania La Rocca, a été engagée en qualité de Responsable du Secteur Famille. Elle remplace M. Tangerini ;
- Mme Janine Repetti-Dittes a été nommée Adjointe à la Cheffe de Service et Responsable du Secteur éducation ;
- Mme Isabelle Chaudet a été nommée Adjointe administrative à la Cheffe de Service. Elle est responsable, entre autres, de La Cheneau et, durant les travaux, des camps aux Mosses ;
- Mme Jeannette Rolle Fencz a été engagée à 60% en qualité de Chargée de projets.

Mme Berrocal demande si des travaux sont prévus afin de rénover la piscine de Vevey Corseaux Plage. Mme Fawer indique qu'elle a prévu de faire une proposition municipale pour une demande de crédit d'étude. Elle précise que des contrôles d'eau sont effectués tous les jours. Compte tenu de la vétusté, elle n'écarte pas la possibilité que des problèmes structurels puissent se produire.

M. Méan demande des informations sur une pompe à chaleur qui avait été installée provisoirement. Mme Fawer se renseignera et répondra à cette question ultérieurement.

Mme Schaeli demande des informations sur le projet de rénovation du bâti scolaire. Mme Fawer indique que le collège provisoire sur le site du SIGE verra le jour durant l'été 2025. Concernant la construction de pavillons modulaires sur le site du Rivage. La Ville est en attente de la décision de la Cour de droit administratif.

Mme Saillely réitère l'inquiétude de la Direction de l'EPS concernant les salles de classes disponibles pour la prochaine rentrée scolaire. Mme Ferrari partage cet avis. Mme Fawer confirme que le projet est complexe et qu'elle a relayé les besoins en locaux à plusieurs reprises.

Plusieurs membres du Conseil d'établissement estiment que des travaux d'assainissement devraient être entrepris rapidement dans le bâtiment des Galeries du Rivage car il renvoie une image particulièrement vétuste.

## **5. Informations du quart professionnels**

### Etablissement primaire (EP)

Mme Ferrari indique que les semaines courtes de 3 jours aux Mosses ont été proposées aux classes de 1-2P.

Mme Ferrari annonce que son établissement comptait 1'170 élèves lors de la rentrée 2024-2025 et 67 classes dont 3 classes d'accueil avec un maximum 10 élèves. Une classe spéciale CRPS/TSA<sup>1</sup> a été fabriquée par M. Sébastien Croset. Elle est conçue selon la méthode Teach et permet d'accueillir 6 élèves à besoins particuliers. Elle exprime sa gratitude pour le travail effectué par le Secteur éducation.

Mme Ferrari annonce qu'elle prend sa retraite au 31 décembre 2024. Elle explique qu'elle a réussi à obtenir une centaine de périodes de soutien pour son établissement. Elle énumère une partie des projets menés par l'EP :

- Obtention de la labélisation Eco-Schools en juin 2024 ;
- Nouveau projet en lien avec la citoyenneté (échange entre les classes et visite des différents quartiers afin de mieux se connaître) ;
- Projet pilote nommé «0 violence». Il comprend la création d'une chanson commune pour l'établissement ;
- Le cross des écoles aura lieu le vendredi 11 octobre 2024 ;
- La fondation Radix a alloué deux fois la somme de CHF 40'000.- dans le cadre son projet « Cour verte ». Le Secteur éducation transmettra un catalogue aux écoles afin que les élèves participent aux choix des nouveaux jeux qui seront installés les préaux des Collège de la Veveysse et des Crosets.

---

<sup>1</sup> Classe régionale de pédagogie spécialisée (CRPS) ; Trouble du spectre autistique (TSA)

## Etablissement primaire et secondaire (EPS)

Mme Saillely indique que l'EPS comptait 943 élèves lors de la rentrée 2024-2025, cela représente 55 classes et 140 enseignants.

Les actualités de l'EPS sont les suivantes :

- Création d'un poste d'appui au collège du Clos et aux Galeries pour les 7/8P ;
- Formation des enseignants à l'éducation hors murs (Archipels) ;
- Installation de table de ping pong dans la cour du Collège Kratzer ;
- Installation des œuvres des élèves de 9S sur les illusions d'optiques ;
- Nouveau projet autour des cabanes à oiseaux ;
- Projet de prise en charge des élèves en décrochage massif par une médiatrice. L'an dernier cela concernait 13 élèves ;
- Cours facultatifs offerts à 200 élèves
- Projet d'une fête multiculturelle ;
- Projet autour des bourses et trocs développés par les élèves ;
- Le Cross également le 11 octobre 2024, les élèves de l'EPS courront avec les élèves de l'EP.
- Mise en place de système de parrainage entre une classe ordinaire et une classe d'accueil ;
- Journée cantonale d'athlétisme au stade La Saussaz début octobre
- Toutes les classes pourront monter en camps grâce au travail du Service FAM et de la solution trouvée par le biais de la location des chalets aux Mosses.

Mme Rivier demande si les élèves visitent le Festival Images. Mme Fawer répond que la Ville finance en effet les visites pour les élèves de l'EP et de l'EPS.

**Il semble que certaines images exposées peuvent choquer les jeunes élèves. Le Secteur éducation se mettra en contact avec la médiatrice afin que le contenu soit adapté aux élèves et que les enseignant.e.s soient mieux inform.és du contenu lors de la séance de présentation.**

Mme Rivier demande s'il est possible de connaître le niveau de Vevey par rapport aux autres établissements. Mme Saillely indique que ce n'est pas le cas afin de protéger les données personnelles et de ne pas stigmatiser les élèves. Elle précise toutefois qu'il a été constaté que le niveau en mathématiques est légèrement plus faible. Des mesures sont mises en place pour renforcer cette matière.

Mme Fawer demande de informations sur l'utilisation de l'affichage numérique frontal dans les classes. Cet outil est apprécié par la plupart des enseignant.e.s de la 5P à la 11S. A ce jour, les enseignant.e.s de 1P à 4P sont également formé.e.s et souhaiteraient que leurs classes soient également équipées. Mme Ferrari suggère qu'une délégation vienne présenter leurs besoins lors d'une prochaine séance.

Mme Saillely indique que les OCOM les plus demandées sont en lien avec le numérique. Le développement de l'école de la nature se fait en parallèle.

Mme Ferrari indique que le taux d'allophonie lors de l'entrée à l'école est très élevé à Vevey. Mme Akejdoro demande si le niveau est revu à la baisse. Mme Ferrari indique que les résultats des ECR sont aussi très aléatoires d'une année à l'autre.

Mme Saillely relève que la mixité est une richesse mais également une difficulté. Il faut cependant relever que le turn-over est très bas parmi les enseignants des deux établissements ce qui est un indicateur très positif.

## 6. Informations du quart parents

Mme Rivier indique que l'Assemblée générale des parents d'élèves aura lieu le **mardi 5 novembre 2024 à 19h30 au collège du Clos**. M. Méry ayant perdu son statut de parent d'élèves, une élection complémentaire aura lieu ce jour-là. L'invitation à cette AG sera transmise par le biais de l'agenda de l'élève. Elle sera également diffusée par le biais des réseaux sociaux de la Ville.

## 7. Fête des écoles

### Retour du Quart parents

Mme Rivier indique que les parents ont été frustrés de ne pas pouvoir voir les enfants en raison de la configuration de la Fan Zone.

Mme Pilet relève que le bar à sirops a été un grand succès.

M. Waser admet que la Fan Zone était un plus et également une grande contrainte car ce n'était pas une structure pour une fête des écoles.

Selon lui il manquait des animations. Les deux démonstrations de Kung Fu et d'Unihockey n'ont pas permis de retenir du monde.

M. Waser relève également la qualité du travail de M. Croset pour la fête des écoles. Il a constaté que les représentants de l'EP étaient très impliqués et souhaiterait qu'il en soit de même pour l'EPS. Les points principaux du débriefing sont demandés. Ils seront transmis ultérieurement par le Secteur éducation. Il suggère un travail sur le flyer afin d'améliorer la communication.

M. Waser remercie les membres qui sont venus travailler et tenir le bar.

**Les ventes ont légèrement baissé par rapport à l'année dernière. A la fin de la manifestation, la caisse était de CHF 2'205.- et 20 euros, soit CHF 2'223.90. Les factures concernant les achats de boissons et de matériel s'élevaient à CHF 1'530.70. Le résultat financier de la Fête des écoles 2024 est donc de CHF 693.20 (actuellement sur le compte de M. Waser). A cela s'ajoute le montant de CHF 758.50 (actuellement sur le compte de M. Calhas). M. Waser suggère la création d'une Association de la Fête des écoles mais ne souhaiterait pas le faire seul. Un compte pourrait ainsi être créé au nom de l'Association et le montant total de CHF 1'451.70 y serait versé. Cela fera office de fond de caisse l'an prochain.**

**Après le vote des membres, il est décidé de verser le montant récolté par le don de consignes, à savoir CHF 116.-, à la ludothèque « La Luciole ».**

## 8. Divers et propositions individuelles

La prochaine séance aura lieu le 25 novembre 2024 à 19h00.

La séance est levée à 21h20.